

Bourse Formatio – Rapport de soldes - pour institution

Dans le cadre du projet « Projets.Jeunes » proposé par l'APEF asbl et par les deux Fonds sociaux ASSS et MAE, vous – en tant qu'institutions - pouvez bénéficier d'un soutien financier pour former et accompagner vos stagiaires.

Vous avez eu l'occasion de bénéficier de cette bourse pour mettre en place du tutorat au sein de votre institution. Dans le cadre de cette bourse et au plus tard deux mois après le dernier jour du stage, vous êtes invités à remplir le [questionnaire en ligne d'évaluation](#), compléter le Rapport de soldes ci-dessous et à nous le renvoyer à projets.jeunes@apefasbl.org.



Il s'agit d'un formulaire dit « **inscriptible** ».

Vous pouvez donc directement le compléter sous format PDF sans devoir imprimer le document.

À envoyer par mail au plus tard deux mois après le dernier du stage.

N° dossier	
------------	--

1. Tutorat
 - A. Identification de la personne tutrice
 - B. Décompte des heures de tutorat
 - C. Documents à joindre obligatoirement
 - D. Documents à joindre uniquement si la personne tutrice a été bénéficiaire d'une embauche complémentaire
 - E. Déclaration sur l'honneur
2. Embauche complémentaire
 - A. Identification du bénéficiaire de l'embauche
 - B. Décompte des heures d'embauche
 - C. Modalité d'embauche et justificatifs à fournir
 - D. Déclaration sur l'honneur
3. Primes
4. Participation aux Focus Groupes
5. Formation au tutorat ou Validation des Compétences
6. Evaluation de la Bourse
7. Annexes financières

1. Tutorat

→ Liste des personnes tutrices en [annexe 2](#)

→ Page à dupliquer pour chaque personne tutrice

A. Identification de la personne tutrice

Personne tutrice n° (Annexe 2)	
Tutorat mis en place avec ou sans embauche	<input type="checkbox"/> Avec <input type="checkbox"/> Sans
La personne tutrice et la personne bénéficiaire sont-elles la même personne ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Date du début de tutorat	
Date de la fin de tutorat	

B. Décompte des heures de tutorat

	Nombre d'heures de tutorat	Nombre total d'heures (tutorat + contrat initial)
Septembre		
Octobre		
Novembre		
Décembre		
Janvier		
Février		
Mars		
Avril		
Mai		
Juin		
Juillet		
Août		

C. Documents à joindre obligatoirement

- Contrat/Avenant signé, pour les tâches de tutorat
- Contrat de base signé
- Déclaration sur l'honneur (cf. ci-après) complétée et signée

D. Documents à joindre uniquement dans le cas où le tuteur est bénéficiaire de l'embauche complémentaire

- Fiches de paie avec ONSS patronal, pour les mois concernés par le tutorat
- Eventuels détails subsides si autre organisme de subside rentre en ligne de compte (ex : APE)



E. Déclaration sur l'honneur

• Heures de tutorat prestées •

1. Ce document doit être complété en intégralité et signé par la personne responsable et la personne tutrice.
2. Une déclaration sur l'honneur par personne tutrice.

Merci d'entourer les mentions utiles/biffer les mentions inutiles.

Dans le cadre de la Bourse Formatio, je, soussigné(e) Monsieur/Madame_.....
 (1), déclare sur l'honneur avoir dégagé du / augmenté le temps de travail du travailleur
(2), dénommé, **la personne tutrice**, à raison de
(3) heures au total réparties sur la période du.....(4)
 au.....(5) dans le cadre du tutorat / du tutorat et de l'embauche
 complémentaire octroyé dans le cadre du dossier n°TF pour la période de

Fait à....., le.....

Prénom, nom et signature de la personne responsable	Prénom, nom et signature de la personne tutrice

-
- (1) NOM et Prénom du responsable / employeur
 - (2) NOM et Prénom du travailleur tuteur
 - (3) Nombre total d'heures de tutorat prestées
 - (4) Format JJ/MM/AAAA. Exemple : 12/05/2016
 - (5) Format JJ/MM/AAAA. Exemple : 12/05/2016

2. Embauche complémentaire

→ Liste des personnes bénéficiaires de l'embauche en [annexe 2](#)

→ Page à dupliquer pour chaque bénéficiaire d'embauche, si autre que la personne tutrice

A. Identification du bénéficiaire de l'embauche n°

Nom		Prénom	
-----	--	--------	--

B. Décompte des heures d'embauche

	Nombre d'heures d'embauche complémentaire	Nombre total d'heures (embauche + contrat initial)
Septembre		
Octobre		
Novembre		
Décembre		
Janvier		
Février		
Mars		
Avril		
Mai		
Juin		
Juillet		
Août		

C. Modalité d'embauche et justificatifs à fournir

Prestations	Modalités	Justificatifs à fournir
Personne salariée interne	Extension au contrat de travail d'une personne à temps partiel	<input type="checkbox"/> Avenant au contrat signé <input type="checkbox"/> Contrat de base signé <input type="checkbox"/> Fiches de paie avec ONSS patronal <input type="checkbox"/> Eventuels détails subsides si autre organisme de subside rentre en ligne de compte (ex : APE)
	Engagement d'une nouvelle personne	<input type="checkbox"/> Contrat signé <input type="checkbox"/> Fiches de paie avec ONSS patronal <input type="checkbox"/> Eventuels détails subsides si autre organisme de subside rentre en ligne de compte
	Heures complémentaires non contractuelles (max. 13h/trimestre) si personne à temps partiel	<input type="checkbox"/> Déclaration sur l'honneur signée (modèle ci-après) <input type="checkbox"/> Fiches de paie avec heures complémentaires mises en évidence avec ONSS patronal
Organisme extérieur	Recours à un service de remplacement (externe à l'institution)	<input type="checkbox"/> Facture(s) du service de remplacement (détails des remplacements normalement présents sur la facture)
	Recours à une société d'intérim	<input type="checkbox"/> Contrat de l'intérimaire <input type="checkbox"/> Fiches de paie avec ONSS patronal



D. Déclaration sur l'honneur

• Heures d'embauche complémentaire •

1. Ce document doit être complété en intégralité et signé par la personne responsable et la personne bénéficiaire de l'embauche complémentaire.
2. Une déclaration sur l'honneur par personne bénéficiaire de l'embauche complémentaire.

Merci d'entourer les mentions utiles/biffer les mentions inutiles.

Dans le cadre de la Bourse Formatio, je, soussigné(e) Monsieur/Madame.....
 (1), déclare sur l'honneur avoir augmenté le temps de travail du / engagé le travailleur
(2), dénommé, à raison de(3)
 heures au total réparties sur la période du.....(4) au(5)
 dans le cadre de l'embauche complémentaire octroyée dans le cadre du dossier n°TF
 pour la période de

Fait à....., le.....

Prénom, nom et signature de la personne responsable	Prénom, nom et signature de la personne tutrice

-
- (1) NOM et Prénom du responsable / employeur
 - (2) NOM et Prénom du travailleur tuteur
 - (3) Nombre total d'heures de tutorat prestées
 - (4) Format JJ/MM/AAAA. Exemple : 12/05/2016
 - (5) Format JJ/MM/AAAA. Exemple : 12/05/2016



3. Participation aux Focus Groupes

Pour rappel, la participation aux Focus Groupes et à la journée thématique est obligatoire, comme indiqué dans l'article 5 de la Convention.

Nom	Prénom	Focus-Groupes	Journée thématique	Frais de transport Aller/retour
TOTAL				

4. Formation au tutorat ou Validation des Compétences

Pour rappel, la personne tutrice doit avoir acquis les compétences utiles à l'exercice de la fonction de tuteur par des formations ou interventions (le cas échéant via la validation des compétences et l'obtention du titre de compétences de personne tutrice) et, à défaut, s'engager à en suivre une durant l'année académique concernée par la convention.

Nom	Prénom	Fonction	Organisme de formation	Date de la formation	Date de la VDC

5. Evaluation de la Bourse

Lien de l'évaluation : [ICI](#)

6. Annexes financières

Sur base des justificatifs fournis, les Fonds sociaux vous feront parvenir un tableau détaillant des frais justifiables (cf. ci-dessous) ainsi qu'une proposition de solde à recevoir, via l'envoi d'une déclaration de créance.

Pour rappel

Le montant octroyé par le Fonds ne peut excéder les frais réels de l'embauche (enveloppe = plafond d'intervention).

Le coût salarial est limité aux prestations rémunérées effectives et assimilées.

Le coût horaire du bénéficiaire de l'embauche pris en charge par le Fonds sera de maximum 30€ ; jusqu'à 30€ par heure sur demande si les heures d'embauche concernent la personne tutrice ou un-e travailleur-euse.

Le nombre minimum d'heures d'embauche et de tutorat se calcule sur base de l'enveloppe financière et d'un coût salarial théorique de 30€/heure.

<p>Salaire brut → en tenant compte le cas échéant des réductions de cotisation ONSS (Activa, Bonus à l'emploi...)</p> <p>ONSS patronale</p> <p>Frais de déplacement domicile – lieu de travail / abonnement social</p> <p>Indemnités et avantages dus aux travailleurs en vertu des dispositions légales ou réglementaires et des Conventions Collectives de Travail sectorielles (CCT)</p> <p>Salaire maladie garanti / jours assimilés rémunérés (= 30 jours maximum)</p> <p>Divers congés (fériés, petit chômage, d'ancienneté, repos compensatoire, ouvriers, extra-légaux...)</p> <p>Prime de fin d'année</p> <p>Divers pécules (de sortie, de vacances, compléments de pécules...)</p> <p>Pécules anticipés ¹</p> <p>Pécules exercice précédent : uniquement si même employeur au moment où ils sont payés</p> <p>Jours de formations payés</p> <p>Jours en mission extra muros et télétravail / travail à domicile</p>	<p>Part patronale chèques repas</p> <p>Assurance accidents de travail</p> <p>Coûts du secrétariat social / cotisation de gestion</p> <p>Médecine du travail</p> <p>Montants payés/remboursés in fine à l'employeur par des organismes tiers (mutuelle, assurance, pouvoir public, fonds social...)</p> <p>Indemnités de préavis non-prestés</p> <p>Rémunérations diverses non-prestées (exemples : absence injustifiée, raisons impérieuses, grève...)</p> <p>Primes octroyées en dehors des dispositions légales ou réglementaires ou des Conventions Collectives de Travail sectorielles (CCT)</p> <p>Frais de missions sauf dans le cas de la participation aux focus-group et les formations au tutorat ou formations croisées (tuteurs/maîtres de stage)</p>
--	---

Informations et contact

Equipe Projets jeunes

Square Saintelette, 13-15 – 1000 Bruxelles

Projets.Jeunes@apefasbl.org

> www.apefasbl.org/projets.jeunes



¹ Si le montant n'est pas mentionné dans un document de paie, le montant des pécules anticipés sera estimé par le Fonds à 7,67% du coût salarié justifié